

# Lancement du Chèque cadeau 2014



## Les Acteurs du Commerce collaborent à la simplification du chèque cadeau pour 11 millions de Consommateurs et 50 000 Commerçants

Les émetteurs de Chèques cadeau représentés au sein de l'A3C, Mercatel représentant les Commerçants, et GS1 France organisme international de standardisation annoncent le **Lancement du Chèque cadeau 2014**. Ce lancement sera officialisé par la signature d'un protocole d'accord entre les Commerçants et les Emetteurs de l'A3C.

A ce jour près de **500 enseignes et plus de 50 000 points de vente** se partagent un volume d'affaires de plus de **2 milliards d'euros** (hors ventes additionnelles), initialisé par les Emetteurs de Chèques cadeaux multi-enseignes et relayé en acceptation par les Commerçants et les Enseignes.

Depuis plusieurs années, les Commerçants et les Emetteurs de Chèques cadeau travaillent conjointement à offrir aux utilisateurs de ce type de prestation une plus grande facilité d'utilisation et aux commerçants une optimisation des traitements des Chèques cadeau dans leurs organisations.

**La première concrétisation de ces travaux** ambitieux est maintenant en voie de finalisation et son déploiement généralisé prévu en juin 2014 repose sur :

- **La normalisation des Chèques cadeau** et plus particulièrement sur la définition des zones essentielles du chèque pour une meilleure identification visuelle et capture optique en caisse à l'acceptation ;
- L'adoption du standard de code à barres **GS1 DataBar Expanded**. Ce code à barres unique pour l'ensemble des Chèques cadeau sous le label de GS1 permettra aux Commerçants de rationaliser et d'informatiser le traitement des Chèques cadeau à l'encaissement et/ou dans leurs traitements administratifs et comptables.

Cette première étape apportera moins d'attente en caisse, une plus grande simplicité d'utilisation de leurs Chèques cadeau à près de 11 millions de porteurs de Chèques cadeau.

**La suite des travaux pour aller plus loin dans l'optimisation des processus** consistera à initier avec les Commerçants acceptant les Chèques cadeau un pilote sur la dématérialisation de la procédure de remboursement des Chèques cadeau qu'ils encaissent :

- Sa mise en œuvre dans un premier temps se fera en juin 2014 au travers d'un pilote composé de Commerçants et d'Emetteurs définis ;
- Les conditions nécessaires (techniques, sécuritaires, juridiques) seront arrêtées à l'issue du bilan du pilote quant aux modalités d'application et de montée en charge progressive. Ainsi le dispositif sera déployé progressivement suivant un calendrier global établi conjointement entre les Emetteurs et les Commerçants.

**Dès aujourd'hui, les Commerçants doivent se préparer à recevoir dans leurs magasins en juin 2014, les nouveaux Chèques cadeau munis du GS1 DataBar Expanded et mettre en œuvre les moyens dans leurs organisations pour s'adapter à la première étape de cette démarche. Ces évolutions appréhendées de concert par les Commerçants et les Emetteurs doivent permettre de développer encore davantage la facilité d'utilisation des Chèque cadeaux en magasin, sans pour autant négliger l'essor de nouvelles offres dématérialisées tels que les cartes et e-cartes cadeaux.**

## Vos Contacts

### Mise en œuvre du standard de code à barres

- Cédric HOULETTE (GS1 France) : Tel : 01 40 95 54 10 - E.mail : cedric.houlette@gs1fr.org

### Pour les Commerçants

- Alain LEFEUVRE (Yves Rocher) : Tel : 02 99 08 28 22 - E.mail : alain.lefeuvre@yrnet.com
- Jean-Marc MOSCONI (Mercatel) : Tel : 01 44 54 49 80 - contact@chequecadeau2014.fr

### Pour les Emetteurs

- Pierre-Frédéric MERLE (A3C) : Tel : 01 41 85 40 03 - E.mail : pfmerle@chequecadeau2014.fr

### Coordination du projet

- Mail : [contact@chequecadeau2014.fr](mailto:contact@chequecadeau2014.fr)
- Pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de ces évolutions, un site Internet est à leur disposition : [www.chequecadeau2014.fr](http://www.chequecadeau2014.fr)

### A propos de Mercatel



Pour le Commerce et la Distribution

Créée en 1986, MERCATEL est une structure composée des principales entreprises du Commerce et des services qui représentent 80 % des transactions électroniques nationales. Elle a pour objet de maîtriser et intégrer les nouvelles technologies de l'information et plus particulièrement les systèmes de paiement électroniques dans et pour le Commerce français. En réunissant l'ensemble des acteurs contribuant aux évolutions du Commerce : industriels, prestataires, établissements financiers et conseils, Mercatel est un facilitateur qui concourt fortement à l'intégration et à la maîtrise de l'innovation technologique pour de nouveaux services.

### A propos de l'A3C



association professionnelle  
des émetteurs de chèques  
et cartes cadeaux

L'A3C, association professionnelle des émetteurs de chèques et cartes cadeaux (Accentiv' Kadéos (Edenred), Cadhoc (Groupe Chèque Déjeuner), Euro-RSCG 360 (Havas), BEST (Everest Marketing Group), Kyrielles (Groupe LaSer) et Sodexo Solutions de Motivation), représente les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics et a pour objectif d'encadrer ce métier afin de garantir la qualité des services proposés par les acteurs du chèque cadeau. Selon l'A3C plus de 50 000 magasins acceptaient les chèques cadeaux en France.

### A propos de GS1 France



Créée en 1972, GS1 est une organisation internationale qui compte 1,2 million d'entreprises adhérentes dans le monde et 33 000 en France. L'activité de GS1 est étroitement liée à l'évolution des technologies de l'information. Les standards promus par GS1, qu'il s'agisse du code à barres, de l'EDI, des catalogues produits ou de la RFID, ont modernisé les processus de distribution et les habitudes de consommation dans notre société.

En déployant les standards GS1, les entreprises s'engagent en faveur d'une circulation libre, responsable et sécurisée des marchandises et des informations qui leur sont liées, pour le bénéfice de tous, consommateurs, patients, pouvoirs publics...